DEPARTEMENT DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL: 02.32.52.12.94 TELECOPIE: 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE: 31/05/2021 <u>DATE D'AFFICHAGE</u> LE: 08/06/2021 Séance du Vendredi 4 Juin 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS:

EN EXERCICE: 15 PRESENT: 11 VOTES: 15 pour

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le vendredi 4 juin à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 31 mai 2021, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Héléna MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S): 4 POUVOIR: 4

<u>PRESENTS</u>: Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Rémy PONT, Bénédicte VALLET.

<u>ABSENTS EXCUSES</u>: Reynald AIGNEL (pouvoir donné à Mme VALLET), Claire ESPASA (pouvoir donné à M. BEGUIN), Jonathan PETIT (pouvoir remis à M. MARTINEZ), Jean-Yves SCHROEYERS (pouvoir donné à M. MAZURE)

Secrétaire de séance : Yann GRUMBACH.

Délibération : MISE A DISPOSITION DE TERRAIN COMMUNAL POUR INSTALLATION DE RUCHER

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- accepte l'installation de ruches sur le terrain au-dessus du nouveau cimetière sur la parcelle cadastrée ZB120;
- autorise Mme Le Maire à signer la convention de mise à disposition de terrain avec un apiculteur.

Pour extrait conforme au registre.
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 04 juin 2021.
Le Maire, Héléna MARTINEZ.

